



TURNOVER RÉGIONAL FAIBLE

Le secteur cadre de vie-technique affiche un taux de départ des salariés supérieur au taux d'entrée qui se traduit par une baisse des effectifs salariés dans la région. En revanche, les deux voient leurs effectifs progresser.

Le turnover régional est proche du national.



Secteur cadre de vie-technique



Entreprises d'architecture



Entreprises d'économistes de la construction



Entreprises d'experts en automobile



Cabinets de géomètres-experts, géomètres-topographes, photogrammètres et experts fonciers



Secteur juridique



Études d'administrateurs et mandataires judiciaires



Cabinets d'avocats



Offices de commissaires-priseurs judiciaires et Sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques



Études d'huissiers de justice



Secteur santé



Cabinets dentaires



Laboratoires de biologie médicale extra hospitaliers



Cabinets médicaux



Pharmacie d'officine



Cliniques vétérinaires

Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la DADS 2013. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés au niveau de l'OMPL et de chacun des trois secteurs dans la région.

Turnover annuel¹

Branche professionnelle	Taux d'entrée	Taux de sortie	Turnover régional	Turnover national
 Secteur cadre de vie-technique	13 %	20 %	16 %	17 %
 Entreprises d'architecture	15 %	23 %	19 %	18 %
 Entreprises d'économistes de la construction	NS*	NS*	NS*	15 %
 Entreprises d'experts en automobile	NS*	NS*	NS*	15 %
 Cabinets de géomètres-experts, géomètres-topographes, photogrammètres et experts fonciers	NS*	NS*	NS*	12 %
 Secteur juridique	24 %	18 %	21 %	23 %
 Études d'administrateurs et mandataires judiciaires	NS*	NS*	NS*	14 %
 Cabinets d'avocats	24 %	20 %	22 %	26 %
 Offices de commissaires-priseurs judiciaires et Sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques	NS*	NS*	NS*	18 %
 Études d'huissiers de justice	NS*	NS*	NS*	17 %
 Secteur santé	15 %	14 %	15 %	15 %
 Cabinets dentaires	11 %	14 %	12 %	15 %
 Laboratoires de biologie médicale extra hospitaliers	23 %	17 %	20 %	17 %
 Cabinets médicaux	10 %	12 %	11 %	12 %
 Pharmacie d'officine	18 %	16 %	17 %	17 %
 Cliniques vétérinaires	18 %	13 %	15 %	20 %
Pays de la Loire	16 %	15 %	16 %	
Ompl	17 %	16 %		17 %

* NS: Non significatif



Dans le secteur cadre de vie-technique, 13 % des salariés ont intégré le secteur en 2013 et 20 % l'ont quitté. Le taux de turnover du secteur est de 16 % au niveau régional.

1. La définition des indicateurs mesurés est à consulter et télécharger sur le site: www.observatoire-metiers-entreprises-liberales.fr/barometre_regional.php